

Vivre ensemble, dans des mondes séparés

NE PAS PUBLIER AVANT LE
20 SEPTEMBRE 2000

Hommes et femmes à une époque de changements

L'inégalité entre femmes et hommes limite le potentiel des individus, des familles, des communautés et des nations. Mettre fin à la discrimination sexuelle est une urgente priorité sur le plan des droits de la personne et sur celui du développement, affirme le rapport sur *L'état de la population mondiale 2000*, publié par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

Malgré les prodigieux changements intervenus au XXe siècle, la discrimination et la violence contre les femmes et les filles demeurent profondément enracinées dans des cultures du monde entier. Transmises d'une génération à la suivante, les idées sur "les vrais hommes" et "la place d'une femme" sont inculquées très tôt dans la vie et il est difficile de les modifier.

Les limitations imposées prélèvent un lourd tribut. Dans le monde entier, filles et femmes se voient refuser l'accès à l'éducation et aux soins de santé. Des millions sont soumises aux sévices et à la violence. Les droits reconnus aux femmes par la loi ne sont pas protégés. Leurs problèmes médicaux reçoivent moins d'attention que ceux des hommes. Des possibilités de carrière leur sont refusées sur le lieu de travail et elles sont moins bien rémunérées que les hommes pour le même travail.

Les hommes, et les sociétés, paient également le prix de cet état de choses. Cependant, jusqu'à un récent passé, la discrimination sexuelle était considérée comme sans importance ou inexistante, elle était acceptée ou ignorée et il n'y avait pas même de statistiques pour la décrire. Si de nombreux pays ont commencé à prendre des mesures pour protéger les droits de la femme et promouvoir l'égalité, les progrès réels ont été lents.

La discrimination sexuelle ne prendra pas fin avant que tous les yeux se soient ouverts sur ses contradictions inhérentes et que les pays, les communautés et les familles agissent pour y mettre fin.

Sexe et santé

L'inégalité entre les sexes est préjudiciable à la santé des femmes et empêche beaucoup d'entre elles de participer pleinement à la société. L'inégalité des rapports de force entre hommes et femmes limite souvent le contrôle que les femmes exercent sur leur activité sexuelle et leur capacité de se protéger contre les grossesses non désirées et les maladies sexuellement transmissibles (MST), dont le VIH/sida. Les adolescentes sont particulièrement vulnérables.

L'insuffisance des soins de santé en matière de reproduction destinés aux femmes entraîne aussi des taux élevés de

grossesses non désirées, d'avortements pratiqués dans des conditions dangereuses, de décès et de lésions résultant de la grossesse et de l'accouchement qu'il serait possible de prévenir. La violence sexiste — à savoir notamment le viol, les coups portés par le mari et la mutilation génitale féminine — nuit à la santé, au bien-être et à la participation sociale des femmes.

L'accès universel aux soins de santé en matière de reproduction et de sexualité, y compris les services de planification familiale, constituait un objectif central de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) tenue au Caire en 1994. Les pays ont convenu que l'émancipation des femmes et la satisfaction des besoins d'éducation et de santé étaient nécessaires à la promotion de l'individu et à un développement équilibré.

À l'examen de la Conférence conduit en 1999 après cinq ans (CIPD+5), les gouvernements ont fixé les nouveaux objectifs ci-après, parmi d'autres : diminuer de moitié en 2005, par rapport à 1990, le taux d'analphabétisme des femmes et des filles; diminuer de moitié en 2005 les besoins non satisfaits de planification familiale et les éliminer complètement en 2015; réduire d'un quart en 2010 le taux d'infection des jeunes par le VIH, en fournissant des informations et services pour limiter le risque; et faire en sorte qu'en 2015, 90 % de toutes les naissances seront assistées par des accoucheuses qualifiées. Ils ont également convenu que partout où l'avortement est légal, il doit être sans danger et accessible.

C'est une tâche redoutable que d'offrir la planification familiale à tous ceux qui souhaitent en bénéficier. Aujourd'hui, un tiers environ de toutes les grossesses — 80 millions par an — semblent non désirées ou placées à un moment inopportun. Si les femmes pouvaient avoir le nombre d'enfants qu'elles souhaitent, le nombre moyen d'enfants par famille diminuerait presque d'un dans de nombreux pays.

Au cours des 15 prochaines années — en supposant que les services puissent être fournis —, il est prévu que le nombre d'utilisateurs de contraceptifs dans les pays en développement augmentera de plus de 40 %, passant à 742 millions, en raison de l'accroissement démographique et d'une demande accrue de contraception.



Une autre priorité est d'offrir aux femmes des options sans danger concernant la grossesse et l'accouchement. Aujourd'hui, environ 500 000 décès maternels surviennent chaque année dans les pays en développement, où 53 % seulement de toutes les naissances bénéficient d'une assistance spécialisée. Ce manque de soins se traduit, chaque année, par l'abandon à leur sort de 52,4 millions de femmes. Près de 30 % des femmes qui mettent au jour dans les pays en développement, soit environ 38 millions chaque année, ne reçoivent pas de soins prénatals.

La qualité des soins avant, durant et après la naissance est indispensable à une maternité sans danger. Le meilleur moyen de prévenir les décès maternels est cependant de fournir des soins obstétricaux d'urgence. Pour sauver les mères qui affrontent des complications, il est capital de les transporter rapidement à un centre médical.

Chaque année, les femmes subissent environ 50 millions d'avortements, dont les deux cinquièmes sont pratiqués dans des conditions dangereuses, entraînant la mort de 78 000 femmes et des souffrances pour des millions d'autres. Les adolescentes âgées de 15 à 19 ans représentent au moins un quart des avortements pratiqués dans des conditions dangereuses. Un accès accru à la planification familiale est manifestement le meilleur moyen de réduire le nombre d'avortements. Et un moyen important de réduire la mortalité maternelle est de dispenser des soins aux femmes qui ont subi un avortement.

À la fin de 1999, 34,3 millions d'hommes, de femmes et d'enfants étaient atteints du VIH ou du sida, et 18,8 millions étaient déjà morts de la maladie. Le VIH/sida est maintenant la première cause de décès en Afrique et la quatrième au niveau mondial. En 1999, on a enregistré 5,4 millions de nouveaux cas d'infection, dont 4 millions en Afrique subsaharienne. En Afrique, le nombre des séropositifs est plus élevé de 2 millions parmi les femmes. Les programmes qui s'attaquent à l'inégalité entre les sexes et font participer les hommes à la lutte contre le sida peuvent aider à ralentir la diffusion de la maladie.

La mutilation génitale féminine (MGF), qui touche plus de 100 millions de femmes et de fillettes, surtout en Afrique et en Asie occidentale, est un autre problème de santé et en matière des droits de la personne. Étant presque toujours effectuée avec un manque complet d'hygiène et sans anesthésie, la MGF peut causer une grave infection, un état de choc, voire la mort, et entraîne des conséquences qui durent toute la vie, notamment le risque accru d'avoir des accouchements pénibles et de mourir en mettant au jour.

Pour contrer l'inégalité et protéger la santé des femmes, il est essentiel que les programmes de santé en matière de reproduction tiennent compte des sexospécificités. Les programmes commencent à prendre en considération la dynamique de la connaissance, les rapports de force et la prise de décisions dans les rapports sexuels, de même qu'entre prestataires de soins et clients et entre animateurs de communauté et citoyens. Les organisations non gouvernementales (ONG) jouent des rôles de plus en plus importants dans la prestation de services, s'agissant par exemple d'aborder des sujets délicats tels que les besoins des adolescents.

Les jeunes hommes et les jeunes femmes affrontent des pressions et attentes sociales différentes, qui peuvent aller à l'encontre d'un comportement sexuel responsable. Pour diverses raisons (sévices, mariage d'enfants ou pauvreté), de nombreuses filles sont contraintes d'avoir de bonne heure une activité sexuelle dans des conditions dangereuses. Les jeunes, qu'ils soient mariés ou non, n'ont pas accès à l'information et aux services de santé en matière de reproduction. En formant des jeunes à faire fonction d'éducateurs de leurs compagnons d'âge, on encourage un comportement responsable.

Les parents et d'autres adultes peuvent apprendre à être une source d'information et de conseils.

Les hommes aussi connaissent des problèmes de santé en matière de reproduction, à savoir les infections sexuellement transmissibles, l'impuissance et la stérilité. De nombreux hommes disent également qu'ils souhaitent limiter le nombre de leurs enfants ou espacer leur naissance, mais ni eux-mêmes ni leurs épouses n'utilisent de moyens contraceptifs. Les services de santé en matière de reproduction destinés aux hommes se sont concentrés sur les MST. La fréquence relative d'utilisation des contraceptifs dont le contrôle incombe aux hommes a diminué ces dernières années. De bons programmes peuvent rendre les hommes mieux informés de la contraception et plus disposés à l'utiliser.

La violence sexiste

Au moins une femme sur trois a été battue, contrainte à avoir des rapports sexuels ou victime de sévices quelconques — le plus souvent de la part d'une personne de sa connaissance. Une femme sur quatre est victime de sévices en cours de grossesse. Au moins 60 millions de filles sont "manquantes", surtout en Asie, du fait de l'avortement, de l'infanticide ou du manque de soins en raison de leur sexe.

Chaque année, 2 millions de filles âgées de 5 à 15 ans sont absorbées par l'industrie du sexe. Non moins, peut-être, de 5 000 femmes et filles sont assassinées chaque année par des membres de leur propre famille, victimes de crimes prétendus "d'honneur". Le viol, les voies de fait et d'autres formes de violence sexiste sont répandus dans le monde entier.

De nombreuses cultures pardonnent ou excusent un certain degré de violence contre les femmes. Dans diverses parties du monde, les hommes passent pour avoir le droit de punir leurs épouses comme ils le jugent bon. Les femmes elles-mêmes regardent souvent les sévices physiques comme justifiés dans certaines conditions.

Les vues faussées qui ont cours sur les rôles et responsabilités des hommes et des femmes dans leurs relations fournissent une justification de la violence. Ne pas obéir au mari, répondre à ses observations, refuser les rapports sexuels, ne pas préparer les repas en temps voulu, manquer à prendre soin des enfants ou de la maison, poser à l'homme des questions sur l'emploi de l'argent ou sur ses maîtresses, aller quelque part sans son autorisation, tels sont les actes qui peuvent déclencher des réactions violentes.

La violence peut être extrêmement préjudiciable à la santé des femmes en matière de reproduction et à leur bien-être, causant des grossesses non désirées; des avortements pratiqués dans des conditions dangereuses; des problèmes gynécologiques persistants; des maladies sexuellement transmissibles, dont le VIH/sida; et des problèmes d'ordre psychologique et affectif qui peuvent être plus difficiles à supporter que la douleur physique.

Les ONG s'attaquent activement à la violence contre les femmes. Des ONG africaines ont dirigé la lutte contre la MGF, qui connaît un succès croissant. En Colombie, des groupes de femmes offrent formation et soutien à celles qui survivent au viol. Un groupe bosniaque a conseillé 20 000 femmes et enfants qui ont souffert de violences sexuelles.

Les hommes, les droits en matière de reproduction et l'égalité

La discrimination contre les femmes et les filles ne cessera jamais sans le soutien et la compréhension des hommes, surtout dans la famille.



Les attitudes et comportements des hommes sont fortement influencés par des définitions stéréotypées de la condition masculine et de ce que signifie être un "vrai homme". Mais ces stéréotypes sont irréalistes et exposent les hommes à connaître l'échec, la tension et des relations difficiles. Les hommes qui ne sont pas en mesure de faire la preuve des pouvoirs et compétences attendus d'eux risquent de réagir en adoptant une attitude passive et en cherchant un refuge dans les drogues ou l'alcool, en recourant à la violence ou en étalant jusqu'à l'exagération des airs bravaches et le goût du risque.

En aidant femmes et hommes à communiquer concernant leurs responsabilités et rôles familiaux, on peut renforcer les familles, protéger la santé en matière de reproduction et réduire l'inégalité entre les sexes et la violence sexiste. Une étude menée aux Philippines a montré que la violence familiale était moins répandue quand le mari et la femme communiquaient et prenaient en commun les décisions.

Le comportement des hommes peut changer. En Inde, des agents sanitaires masculins ont persuadé d'autres hommes de s'intéresser à la santé des femmes et de les aider dans les travaux domestiques. Au Mali, l'intérêt porté par les hommes à la santé en matière de reproduction les a conduits à soutenir la cause de l'accès des femmes à l'emploi. Et, au Nicaragua, des cours sur le thème "sexe et pouvoir" ont limité la violence sexiste et accru le sens de la responsabilité sexuelle.

Calculer le coût de l'inégalité

Les coûts économiques et sociaux de la discrimination sexuelle sont tout aussi immenses que les souffrances qu'elle entraîne. L'inégalité joue au bénéfice des hommes et de certaines femmes, qui ne voient pas que d'autres solutions seraient plus productives. Elle entrave la participation à la vie sociale et économique et interdit les partenariats possibles. Et elle réduit l'efficacité des femmes parce qu'elles ne trouvent aucun soutien pour affronter leurs responsabilités, tâches et fardeaux.

L'activité économique des femmes n'est pas comptabilisée en totalité parce qu'elle se situe souvent dans le secteur non structuré. Un recensement plus exact pourrait encourager l'investissement et promouvoir la productivité. Une étude menée au Kenya a établi que si l'on donnait aux exploitants agricoles le même degré de soutien qu'à leurs homologues masculins, les rendements pourraient augmenter de plus de 20 %. En Amérique latine, l'élimination de l'inégalité entre les sexes sur le marché du travail pourrait augmenter de moitié les salaires féminins et de non moins de 5 % la production nationale.

Dans les familles pauvres, les filles sont plus exposées que les garçons à mourir avant l'âge de 5 ans, alors même qu'au total elles ont une meilleure chance de dépasser la première enfance. Dans les groupes de population pauvres, les soins de santé inadéquats ont plus d'impact sur les femmes que sur les hommes; en particulier, les femmes pauvres sont plus exposées que les autres à mourir des suites de la grossesse. Le décès d'une mère entraîne, entre autres coûts, la perte de sa contribution à la famille et à la survie du noyau familial, et un risque de mortalité accru pour ses enfants.

Les taux élevés de l'infection par le VIH/sida, dus en partie à l'inégalité entre les sexes et à l'absence d'investissement dans la prévention, ont prélevé sur de nombreuses nations un effroyable tribut. Dans certains pays, on estime que la pandémie a réduit de 0,5 % par an la croissance du PIB par habitant. Le système de santé et les pauvres sont durement frappés. Dans certains des pays les plus touchés, les patients infectés occupent plus de la moitié des lits d'hôpital disponibles.

L'ensemble des coûts de la violence et des sévices sexistes recouvre les coûts directs des soins de santé et ceux des journées de travail perdues, des services de police et de la protection des

victimes, des centres de refuge et du divorce. D'après les évaluations de la Banque mondiale, dans les pays industrialisés, les agressions et violences sexuelles privent les femmes âgées de 15 à 44 ans de près d'une année de vie en bonne santé sur cinq.

En refusant l'éducation aux filles, on ralentit le développement économique et social; il est rentable d'investir dans l'éducation. Une étude a établi que, toutes choses étant égales par ailleurs, les pays où le ratio de scolarisation par sexe est de trois filles au plus pour quatre garçons pouvaient attendre un PIB par habitant inférieur de 25 % à celui des pays où les deux sexes ont un accès plus égal à l'éducation. Des années 60 à la fin des années 80, les progrès économiques réalisés par certains pays d'Asie ont dépendu en partie de la diminution du nombre d'enfants et d'un investissement accru dans l'éducation et la santé des filles. Les femmes qui ont reçu une instruction et bénéficient d'un revenu plus élevé investissent davantage dans la santé et l'éducation de leurs enfants.

L'écart des taux de scolarisation des deux sexes est en train de disparaître dans la plus grande partie du monde, mais il demeure considérable en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, où les filles représentent moins de 40 % des effectifs de l'enseignement secondaire.

Les soins aux personnes âgées représentent un autre coût, qui augmentera dans les années à venir à mesure que le nombre de personnes âgées augmente. Partout, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Mais, en dépit de ce fait, les régimes publics de pension offrent un appui moindre aux femmes parce qu'elles représentent une part moindre de la population active travaillant dans le secteur structuré.

Les droits des femmes

Une série de traités relatifs aux droits de l'homme, à commencer par la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme, affirment les droits des filles et des femmes. Forgés au long de plusieurs décennies par les États et sous l'influence du mouvement mondial des femmes, ces accords fournissent une base juridique pour mettre fin à la discrimination sexuelle et aux violations des droits fondées sur le sexe, et obligent les gouvernements à prendre des mesures.

Cent soixante-cinq États sont parties à la Convention de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Un Protocole facultatif à la Convention a été ouvert à la signature en décembre 1999 et entrera en vigueur après avoir été ratifié par 10 États. Le Protocole permettra aux femmes, agissant à titre individuel ou collectif, de déposer des plaintes pour discrimination auprès de l'organe chargé du suivi de la Convention. Il permettra aussi au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes d'ouvrir des enquêtes sur les situations où les droits des femmes font l'objet de violations graves ou systématiques.

La Déclaration et le Programme d'action de Vienne pour les droits de l'homme (1993), le Programme d'action adopté par la CIPD et le Programme d'action adopté par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995) soutiennent avec vigueur la cause de l'égalité entre les sexes et de l'émancipation des femmes. Ces accords, s'ils ne sont pas légalement contraignants, constituent de puissants instruments de promotion du changement.

Les accords issus de la CIPD et de la Conférence de Beijing sur les femmes énoncent clairement les composantes des droits en matière de reproduction. Ce sont : le droit à la santé en matière de reproduction et de sexualité; le libre choix dans le mariage, les rapports sexuels et la décision de porter ou non des enfants; le droit de ne pas être soumis à la

violence et à la contrainte sexuelles; et le droit au respect de la vie privée. Tous ces droits sont essentiels à l'égalité entre les sexes.

Cependant, pour que les droits des femmes deviennent une réalité, il faut que tous, et en particulier les hommes, les prennent au sérieux. Ceci exige une éducation et une prise de conscience. Les droits des femmes doivent d'autre part être intégrés aux politiques, lois et programmes de chaque pays.

Au cours des quelques dernières années, de nombreuses victoires ont été enregistrées sur le plan législatif. Par exemple, le Mexique et le Pérou ont adopté des lois qui élargissent l'accès aux services de santé en matière de reproduction. Le Portugal a amendé sa constitution pour y préciser que le gouvernement doit garantir la planification familiale. Le Botswana, la Chine, la Colombie, le Royaume-Uni et le Viet Nam ont aggravé les sanctions visant divers délits sexuels. La Bolivie n'impose plus d'établir l'"honnêteté" d'une femme pour qu'elle soit jugée victime d'un délit sexuel. L'Allemagne a criminalisé le viol conjugal. Plusieurs pays ont banni la mutilation génitale féminine. Mais il reste beaucoup plus à faire.

Ouvrer pour un avenir meilleur

Les gouvernements ont un rôle clef à jouer s'agissant de créer les conditions propres à l'égalité entre les sexes, en écartant les obstacles juridiques et en changeant les lois, politiques et programmes. Les dirigeants politiques peuvent recommander et promouvoir l'égalité entre les sexes et encourager les autres à suivre leur exemple. L'élargissement de la participation des femmes à la vie politique est un autre moyen important d'aller de l'avant.

Les gouvernements ont convenu que l'accès aux soins de santé en matière de reproduction devrait être universel d'ici 2015. Les éléments clefs — planification familiale, services assurant la maternité sans danger et protection des maladies sexuellement transmissibles — sont essentiels à la qualité de vie des femmes comme des hommes.

Des programmes sont également nécessaires pour répondre aux besoins de santé des hommes en matière de reproduction et encourager leur soutien actif à la santé des femmes. Les hommes doivent être invités à participer à des dialogues sur l'inégalité entre les sexes et sur ses coûts pour les hommes, les femmes et la société en général.

Une analyse et un suivi systématiques peuvent montrer ce qu'il faut faire pour répondre aux besoins des femmes comme des hommes et promouvoir l'égalité entre les sexes. Les groupes de femmes doivent participer à la conception, à l'exécution et au suivi des programmes. Il est nécessaire d'améliorer encore la qualité des soins de santé en matière de reproduction et de sexualité. Les prestataires de services doivent recevoir formation et soutien pour fournir des soins attentifs aux femmes comme aux hommes.

Les mesures nécessaires contre la violence sexiste prennent de nombreuses formes : activités de plaidoyer, formation habituant à tenir compte des sexospécificités, modifications des textes législatifs, renforcement de l'application des lois,

offre aux victimes d'autres options sans danger, systèmes de dénonciation des cas de violence, médiation et services de conseils, soutien aux groupes fournissant conseils et aide.

L'élimination de l'inégalité entre les sexes en matière de recrutement, rémunérations, prestations et sécurité d'emploi doit notamment comporter la fin de l'obligation faite aux femmes de prouver qu'elles utilisent des contraceptifs ou ne sont pas enceintes. Les campagnes pour le respect des droits de la personne et l'éducation sanitaire doivent tenir compte des perspectives différentes propres aux hommes et aux femmes.

Pour mettre fin à la discrimination sexuelle, il faut, dans une approche à long terme, mener des activités à tous les niveaux, en particulier former les enfants à reconnaître et éviter le préjugé sexuel. Les médias (films, radio, télévision et Internet) peuvent encourager des images positives et des rôles modèles.

Sont également nécessaires des partenariats plus solides entre les gouvernements, les ONG et les communautés locales pour surveiller et promouvoir le respect des normes relatives aux droits de l'homme, ainsi que des efforts redoublés pour instituer l'enseignement primaire universel. La communauté internationale des promoteurs du développement, notamment les organismes des Nations Unies et la Banque mondiale, doivent poursuivre leurs efforts pour faire de l'analyse des sexospécificités partie intégrante des politiques et programmes. Une meilleure collaboration doit être instituée entre les donateurs pour réduire les doubles emplois et mettre en commun les connaissances techniques.

Sur les 5,7 milliards de dollars que les pays avaient reconnu indispensable d'obtenir des sources internationales pour les programmes de population et de santé en matière de reproduction, seulement 2,1 milliards environ ont été dégagés. Le financement de l'émancipation des femmes et de l'éducation est également inadéquat. Tandis que les donateurs, y compris les fondations, ont soutenu avec vigueur les efforts tendant à promouvoir l'égalité entre les sexes, cet engagement n'est pas encore étayé par des ressources suffisantes.

Les dernières décennies ont vu porter une attention accrue à l'émancipation des femmes, qui a quelque peu progressé. On a aussi reconnu de plus en plus comment les règles régissant les perspectives ouvertes aux hommes et aux femmes et les comportements influent sur les chances de voir s'accélérer la marche du développement et de la justice. Mais il est souvent difficile de changer les sociétés, surtout quand les relations de base entre hommes et femmes sont en cause.

Les changements intervenus dans ces relations, et dans les rapports de pouvoir ou les systèmes de croyances qui les soutiennent, ne sont pas moins radicaux que les autres changements déjà en cours concernant l'urbanisation, la mondialisation et la gouvernance. En fin de compte, pour offrir une vie meilleure aux femmes comme aux hommes, les sociétés ont besoin de trouver leurs solutions propres, qui soient en harmonie avec la culture et la situation générale de chacune d'elles, et enracinées dans une vision de justice et d'égalité entre les sexes.

— Nombre de mots : 4 430

Pour plus ample information :

Fonds des Nations Unies pour la population, Division de l'information et des relations extérieures, 220 East 42nd Street, New York, NY 10017 (Etats-Unis). Tél. : (212) 297-5020; fax : (212) 557-6416. E-mail: ryanw@unfpa.org. On trouvera le texte intégral du rapport et du présent résumé, en anglais, français et espagnol, sur le site Web du FNUAP, www.unfpa.org, en même temps que les éditoriaux, les photographies et les fiches de données.